

Nouvelle attribution d'une bractéate déplacée

Autor(en): **Trachsel, C.-F.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin de la Société suisse de Numismatique**

Band (Jahr): **2 (1883)**

Heft 10

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-170521>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

« A l'époque où ces monnaies furent frappées, les ressources
» de l'Etat étaient complètement absorbées par les dépenses énor-
» mes qu'entraînait l'alliance avec l'armée française, et ce ne fut
» qu'après avoir épuisé toutes les ressources, après avoir em-
» prunté la vaisselle des particuliers, s'être rendu compte des ma-
» tières précieuses qui pouvaient se trouver dans la ville, après
» avoir même essayé des moyens occultes de l'alchimie pour
» transmuter les métaux, que le Conseil se résolut à battre ces
» monnaies de détresse. » BLAVIGNAC, *Armorial genevois*, p. 260.

Il résulte donc de ce qui précède que les pièces en question n'ont pas été frappées *pour* faire la guerre à bon marché, mais *parce que* la guerre avait ruiné la pauvre République.

Nouvelle attribution d'une bractéate déplacée.

Nous revendiquons pour l'abbaye de St-Gall encore une bractéate qui lui appartient. On prend son bien où on le trouve, dit le proverbe.

Une bractéate représentant une tête mitrée de face, accostée d'un R à droite et d'une étoile à gauche dans un cercle uni relevé, entouré d'un grènetis de gros grains, c'est-à-dire au style souabe rond, fut attribuée par *Beyschlag*, planche VIII, n° 1, à l'abbaye de *Reichenau*, située dans une île du petit lac de Constance (*).

Le baron de Berstett combattit déjà cette attribution dans son ouvrage publié en 1846, et avec raison, car les deux seules monnaies connues de *Reichenau*, l'une une *semi-bractéate* du XII^e siècle, de la trouvaille de Füssen, et l'autre une *bractéate pure* du XIII^e ou du XIV^e siècle, portent toutes les deux un lion ailé, ou lion de St-Marc, et une tête d'ange ailé.

Notre compatriote, le Dr *H. Meyer*, dans son ouvrage : *Die Denare und Bracteaten der Schweiz*, planche V, n° 83, p. 77, a cru que cette monnaie appartenait à l'abbaye de *Rheinau*, ce qui n'est guère probable, vu que toutes les bractéates de cette abbaye portent *un* ou *deux poissons* (saumons).

(*) Ne confondez pas cette abbaye avec le château de *Reichenau* dans les Grisons, bâti par un évêque de Coire et nommé ainsi par amitié pour l'abbé de *Reichenau* avec lequel il était lié.

En 1868, nous avons déjà écrit à ce sujet une dissertation qui n'a pas été imprimée. Une récente trouvaille, dont il sera parlé plus tard, nous remet la question en mémoire et nous prouve que notre attribution à Saint-Gall était bien fondée et que la lettre R est l'initiale de Rorschach, premier atelier monétaire des abbés de St-Gall, transféré vers la fin de l'époque des *bractéates pures* dans le monastère de ce nom.

Lausanne, le 30 octobre 1883.

C.-F. TRACHSEL Dr.

Confirmation.

BRACTÉATE DE ROTTWEIL.

Le numéro 1, II^e année de ce *Bulletin*, contenait un article intitulé : *Bractéates suisses inédites*. Le numéro 11 de la planche qui l'accompagne représente une bractéate attribuée à la ville de Rottweil, notre ancienne alliée. Au nombre des monnaies de la célèbre trouvaille de Federsee en 1861, dans le royaume de Wurtemberg, décrite dans le journal numismatique de Weissensee, il y en avait un certain nombre que Leitzmann crut pouvoir attribuer à *Egeno*, comte de Fribourg en Brisgovie. Il s'agit de savoir laquelle de ces deux attributions est exacte. Cette question peut maintenant être considérée comme décidée en faveur de *Rottweil*, car une trouvaille toute récente faite à *Tuttlingen*, à six lieues de *Rottweil*, en contient un nombre considérable. Or, il est admis en principe que les monnaies trouvées dans les trésors qui sont fréquemment mis au jour appartiennent en général aux localités du voisinage.

Lausanne, le 1^{er} décembre 1883.

C.-F. TRACHSEL Dr.

Bibliographie.

Un almanach de 1884 (*Les nouvelles Etrennes fribourgeoises*), plus soigné que tous ses rivaux et qui a le mérite d'ajouter chaque année un nouveau volume à une collection que chacun